

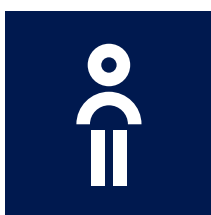
Fiche 24

Qui sont les parieurs et quelles sont leurs motivations ?

- On classe généralement les amateurs de jeux d'argent en 2 catégories :

- Les amateurs de jeux de hasard : leur motivation est souvent le rêve du « jackpot » ou plus simplement l'excitation procurée par le jeu. Ils choisissent le plus souvent les machines à sous, les loteries ou les tickets de grattage, plus rarement les paris sportifs. Leur nombre dépasse généralement 50% de la population d'un pays.
- Les amateurs de jeux d'argent d'expertise : ceux-là tentent de contrôler la chance et de limiter la part de risques en établissant des stratégies reposant sur la maîtrise des probabilités. Ils se tournent principalement vers les paris sportifs, le poker ou les paris hippiques. Leur motivation est avant tout financière. Ces parieurs représentent globalement moins de 15% de la population d'un pays.
- Les sportifs appartiennent souvent à cette catégorie car ils sont des compétiteurs et apprécient le risque et l'adrénaline que les jeux d'expertise procurent. Par ailleurs, ils bénéficient souvent d'informations privilégiées sur le sport qu'ils pratiquent.
- Les parieurs sportifs utilisent leur connaissance d'un ou de plusieurs sports pour tenter de maximiser leurs gains. En effet, ils jouent surtout parce qu'ils sont attirés par la fréquence de gain et le fait d'avoir raison plus que par passion du sport.

Profil type du parieur sportif



- Homme
- Jeune : 18-35 ans
- Actif ou étudiant
- Citadin (grandes villes)
- Maîtrise des risques / stratégie/ esprit de compétition

Approfondissement

Les parieurs sportifs français

D'après les données publiées par l'ARJEL (depuis 2020, l'ANJ), il y avait au 4^{ème} trimestre 2019, 1 900 000 comptes joueurs actifs chez les opérateurs agréés de paris sportifs en ligne en France, dont 90% étaient détenus par des hommes. 72% des joueurs ont entre 18 et 34 ans.

Les départements comptant le plus de comptes joueurs actifs sont ceux où il y a des grandes métropoles (Région Parisienne, Rhône, Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Gironde, Haute-Garonne, Nord, Pas-de-Calais, Hérault), auxquels il convient d'ajouter la Corse.